Cartigny

Séance du Conseil municipal du 16 février 2026
PROCÈS-VERBAL

Présent-e-s :	S. Barthassat Fleury, F. Baudet, J. Brand, L. Cocquio, A. Cogne, M. Cogne-Balli, M. Comtat, M. Goepfert, J. Leresche, M. Meyer, A. Roduit
Assistent :	D. Bolle de Paoli, Maire N. Pontinelli, Conseiller administratif P. Bavarel, Conseiller administratif M. Rodriguez, Secrétaire général
Excusé-e-s :	P. Bavarel, G. Bron Schwartz, , M. Pelz
Procès-verbal :	F. Arfaras

Le président ouvre la séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2026

Le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité par 9 oui.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Le président donne lecture du courrier signé par des habitants de la Petite-Grave à l'attention du Conseil administratif et du Conseil municipal intitulé daté du 1er février 2026 « une minute cinquante ».

M. Pontinelli indique que le Conseil administratif va recevoir les représentants de cette pétition.

Ce sujet sera traité lors de la prochaine commission conjointe routes et agriculture.

M. Leresche demande copie de l'annexe mentionnée dans le courrier. Elle sera envoyée par le secrétariat aux Conseillers municipaux. Il s'agit d'une lettre de M. Martin, habitant de la Petite-Grave, qu'il avait envoyé en 2013 et dont le contenu traitait déjà des problèmes de circulation.

Il n'y a pas d'autre communication.

3. Communications du Conseil administratif

Fermeture temporaire de la route de Vorpillaz

M. Pontinelli indique qu'un courriel a été adressé ce jour aux Conseillers municipaux à ce sujet. L'arrêté du Conseil administratif est désormais rentré en force mais, du fait des circonstances de son adoption, il pourrait faire l'objet d'un recours de la part de certains opposants à la fermeture de la route de Vorpillaz. La commune est prête. Cet arrêté a été pris en poursuivant un motif d'intérêt public prépondérant, qui est la sauvegarde de la biodiversité, inscrit dans le plan directeur cantonal. Le principe de la proportionnalité a été respecté en suivant les recommandations des experts en la matière qui préconisaient une fermeture nocturne.

La fermeture de la route est opérationnelle depuis le 9 février dernier, il y a eu un retard d'une semaine, du fait d'un retard de fournitures (barrières et panneaux). La route est fermée de 17h00 jusqu'à 7h00. Ladite fermeture est exécutée par les employés communaux. Durant les week-ends et jours fériés, ce sont des volontaires avec une autorité rattachée à la commune qui s'en chargeront, sous forme de tournus.

Une évaluation concernant l'efficacité de cette mesure sera faite. Selon les constats, des adaptations seront apportées afin que cela se passe le mieux possible.

La signalisation et l'information vont être améliorées. Des moments de sensibilisation pour la population seront mis sur pied sous la houlette du KARCH-GE.

Cette solution est expérimentale, l'objectif de la commission conjointe des routes et de l'agriculture est de poursuivre l'étude des différentes possibilités afin d'assurer la migration pérenne des batraciens et la mobilité des usagers.

La commission conjointe s'est réunie le 3 février dernier. La présentation qui a été projetée durant la séance est à disposition sur CMNet. Lors de cette séance, il a été indiqué que les objectifs du Conseil administratif sur le traitement de ce secteur correspondent entièrement à la planification cantonale, au plan directeur cantonal, au schéma directeur cantonal et à la stratégie de biodiversité.

Mme Cocquio demande pourquoi la police était sur place un soir aux environs de 17h00. Mme Bolle de Paoli indique que la police effectue des passages de temps en temps, sans en avertir la commune.

M. Leresche appelle le Conseil administratif à être vigilant. En effet, les relations dans le hameau tendent à se cristalliser autour de la fermeture de la route de Vorpillaz.

M. Pontinelli répond que la commune en est consciente. L'établissement d'un plan communal et, en même temps, de la réalisation de travaux en lien avec le PGEE est très déstabilisant pour une commune de notre taille. Il y a beaucoup de problématiques qui ressortent, surtout concernant le réaménagement des espaces publics. Le terrain n'est pas vierge, de vieux conflits peuvent ressortir. Il est important de bien communiquer et être à l'écoute des habitants.

Mme Bolle de Paoli confirme que le Conseil administratif est conscient de cela et reste à l'écoute des uns et des autres.

M. Goepfert relève que la commune aurait pu mieux faire au niveau de la communication, notamment à travers les réseaux sociaux. M. Pontinelli indique qu'il faut apprendre à utiliser ces nouveaux canaux d'information. Mme Bolle de Paoli précise que la commune pourra vraiment utiliser ces canaux d'information lorsque toute la population sera informée de leur

existence. Il faut être attentif, cela peut aussi être négatif si seuls quelques communier sont au courant qu'ils existent. Les habitants recevront un tout-ménage d'ici la fin de la semaine, avec les modalités d'inscription sur Facebook, Instagram et la newsletter.

Chemin des Curés

M. Pontinelli mentionne que le revêtement du chemin s'est particulièrement dégradé. Une entreprise est intervenue afin de colmater provisoirement les nids de poule, mais le résultat n'est pas été satisfaisant. De plus, de gros travaux de restauration auront lieu durant le 2ème semestre de cette année.

Inauguration pont d'Eaumorte

L'inauguration officielle est prévue le mercredi 20 mai 2026 par les communes d'Avully et de Cartigny. La population y sera conviée pour un moment festif.

Marquage au sol rue du Trabli

Le marquage provisoire « Attention école » est en train de s'effacer. Un marquage définitif est prévu lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Gravière

La commune est toujours en attente du second rapport d'impact sur l'environnement complétant le premier rapport du graviériste. Elle a reçu le groupe de réflexion opposé au projet gravière qui se remobilise et va dans le sens de la commune pour minimiser au maximum les nuisances. Une vigilance sur le contrôle des matériaux de remblayage qui seront utilisés est également souhaitée tant par la commune que par le groupe de réflexion.

Procès-verbaux et comptes-rendus des séances de commissions

Mme Bolle de Paoli rappelle que les procès-verbaux et comptes-rendus de commissions sont à adresser à Mme Maryline Romand et M. Mario Rodriguez, à l'adresse info@cartigny.ch, ainsi qu'au magistrat en charge du dicastère.

Rhizôm

Mme Zach, administratrice de Rhizôm, vous fait passer le message suivant : les Conseillers municipaux vont recevoir un courriel les invitant le jeudi 26 mars 2026 à 18h30 à une visite de la chaudière à bois. Mme Bolle de Paoli précise qu'il serait intéressant pour les Conseillers municipaux de visiter les lieux et qu'il ne faut pas oublier de s'inscrire.

Projet de service de coiffure à Cartigny

Un service de coiffure à l'Arcade débutera le mercredi 25 mars 2026 de 10h à 18h. Il aura lieu un mercredi sur deux. La personne offrant cette prestation est une coiffeuse à domicile qui se déplacera pour une période d'essai de six mois, un bilan sera fait après cette période pour savoir si le service se poursuit ou non. Un contrat va être établi avec la personne. La population va recevoir un tout-ménage pour l'informer. Pour rappel, le local est à disposition du MAC mais appartient à la commune. Il faut y trouver des activités non bruyantes à cause des habitations. La commune va avertir le MAC. Il s'agit d'une idée de longue date spécialement dédiée pour les aînés et les enfants.

Sécurité à Cartigny

Une réflexion est faite au niveau de la sécurité à Cartigny. Il y a eu plusieurs cambriolages durant les vacances de Noël et des tentatives de cambriolages à la Petite-Grave. La commune doit se pencher sur la question. C'est ainsi qu'elle mène une réflexion avec d'autres communes (Chancy et Soral). Un contact avec une personne qui gère une application offrant différentes prestations en termes de sécurité a eu lieu et pourrait être proposée aux habitants. La commune pourrait subventionner une partie de l'offre à la population. La plaquette de l'application sera adressée aux Conseillers municipaux.

Il serait également possible de mutualiser la sécurité dans la Champagne. Les communes de Chancy et Cartigny réfléchissent sérieusement à la possibilité d'engager des agents de police municipal (APM). Cela devient très difficile au niveau de la circulation, des écopoints, et du parking. La commune va prendre rendez-vous avec la police municipale de Bernex-Confignon, qui pourrait, dès 2027, proposer un pourcentage de ses agents pour Cartigny.

Par ailleurs, Mme Bolle de Paoli propose d'organiser un goûter de prévention, avec un agent de la police cantonale, afin d'expliquer ce qu'il ne faut pas faire face aux faux agents de police qui se présentent. Les aînés recevront un courrier nominatif à ce sujet.

Mme Bolle de Paoli souhaite fixer une date avec la commission de la sécurité afin que l'application soit présentée.

Il n'y a pas d'autre point.

4. Rapports de commissions

Mme Bolle de Paoli reprend le rapport de la commission affaires sociales, scolaires, petite enfance, jeunesse, aînés du 27 janvier 2026.

Temeraria

Mme Bolle de Paoli précise que la somme donnée à Temeraria dépendra de la somme donnée à la Bolivie.

Pro Senectute

Les communes de la Champagne souhaitent qu'une limite maximale de 3h/an par aîné soit respectée comme le préconise la Confédération qui subventionne ces visites.

Le président passe à l'approbation du rapport.

Le rapport de commission affaires sociales, scolaires, petite enfance, jeunesse, aînés du 27 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité par 10 oui.

Il n'y a pas d'autre rapport de commission.

5. Questions

Rhizôm

M. Baudet indique que durant le mois de décembre-janvier, il y a eu des petits soucis et certains habitants sont venus lui demander où avoir des informations rapidement concernant les opérations en cours (annonce de panne, maintenance, etc).

Durant ce week-end-là, cela a été très compliqué car les habitants s'adressaient directement au Conseil administratif. D'habitude, tous les propriétaires et les locataires

reçoivent un sms d'avertissement (si la demande est faite auprès de leur régie). Mme Bolle de Paoli s'est rendue sur place afin de demander pourquoi personne n'a reçu de sms. Il lui a été répondu que ce n'était pas considéré comme une vraie panne. Une séance a eu lieu jeudi dernier, le système de sms sera remis en place et une lettre explicative sous format de tout-ménage sera adressée à la population.

M. Leresche, membre du conseil d'administration de Rhizôm, ajoute qu'une information sera bien adressée aux preneurs. Il indique également qu'un onglet correspondant est à disposition sur le site internet de la commune sur lequel l'information sera diffusée.

Energie Durable, le fournisseur d'énergie et gestionnaire des installations, qui envoie habituellement les sms, a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer un sms car il ne prévoyait pas de baisse de chaleur ce qui n'a pas été le cas finalement. A noter que l'équipe d'Energie durable s'est renouvelée. Ils n'ont pas encore forcément le réflexe du sms.

Cette baisse de chaleur est due à un problème mécanique qui a bloqué le système d'approvisionnement en bois, et les deux chaudières à bois se sont mises en arrêt. La chaudière à mazout d'appoint s'est mise en marche. Celle-ci n'étant pas suffisante en cette période de grand froid, une chaudière à mazout mobile provisoire a donc été utilisée. Cette chaudière a rencontré quelques problèmes ce qui a déclenché la fumée et les odeurs ressenties par les habitants. Des tests ont été effectués et il n'y a pas de danger sanitaire pour la population.

Le service sms fonctionne généralement très bien. Les habitants peuvent s'y inscrire. L'information va être postée sur internet mais ce n'est pas un lieu d'information.

Mme Bolle de Paoli propose d'utiliser les réseaux sociaux pour ce genre de cas. M. Leresche relève que les sms sont le meilleur moyen.

M. Roduit indique que le dernier sms reçu est daté du 29 avril 2024. Il y a certainement eu quelques interruptions depuis. Il se demande si le service des sms a été abandonné. Le président ajoute que la dernière information sur le site date de mars 2022.

M. Baudet préfère avoir une information disant que les employés travaillent sur une panne avec une projection de réparation plutôt que rien du tout.

Mme Bolle de Paoli a rencontré la nouvelle équipe jeudi soir. Elle est très sérieuse, très engagée.

Il n'y a pas d'autre question.

6. Divers

Il n'y a pas de divers.

La séance est levée à 20h54.

Le président : Le secrétaire :

…… ……

A l'attention du Conseil administratif et du Conseil municipal de la commune de Carigny

Une minute cinquante

Que pouvons-nous réaliser en une minute cinquante ? C'est juste un peu court pour se brosser les dents, selon les recommandations des dentistes. C'est le temps nécessaire pour chauffer l'eau d'un thé, puis il faut encore patienter le temps que le sachet infuse. Le plus difficile, c'est de devoir se priver de ce petit rituel matinal ou d'en modifier les habitudes. A l'échelle individuelle, nous conviendrons que ces presque deux minutes ne représentent pas grand-chose dans notre quotidien.
Il est pourtant possible d'offrir de belles choses avec deux minutes.
Si l'on ferme la route de Vorpillaz au trafic motorisé c'est exactement le temps que perdront les habitants de la Petite-Grave, une fois assis dans leurs voitures, pour faire un crochet par la route de Cartigny ; par exemple pour rejoindre la région du Mandement.
Par ce modeste sacrifice de moins de deux minutes nous offrons à la collectivité des cadeaux qui n'ont pas de prix :

- La tranquillité de savoir les enfants en sécurité lors de leurs déplacements dans le hameau de la Petite-Grave privé de trottoirs ;
- La sérénité autour de la déchetterie, permettant un tri en toute sécurité ;
- Le calme et le silence pour les riverains des routes de Vorpillaz, du Pontet et de la Croix-en-Champagne ;
- Une mobilité apaisée pour les promeneurs, les joggeurs, les cyclistes et les cavaliers.

La faune sera également gagnante, puisque la route de Vorpillaz coupe un corridor biologique aux abords de la réserve naturelle Pro-Natura, site d'importance nationale pour les batraciens.
Dans ce petit hameau sans trottoirs on assiste quotidiennement à des incivilités liées au trafic automobile, non-respect de la signalisation, gestes déplacés, insultes, même envers les enfants, lorsqu'on essaye de rappeler aux automobilistes les règles de circulation.
Une modification des habitudes devient donc urgente.
Bien que les facteurs soient extérieurs et nous contraignent, à l'image des villages voisins qui adaptent leur circulation face à l'augmentation du trafic, la commune de Cartigny doit réagir et fermer la route de Vorpillaz à la circulation avec une possibilité de passage pour nos agriculteurs.
Une minute cinquante - un temps insignifiant dans notre journée — permet d'offrir à tous les habitants de la Petite-Grave une qualité de vie agréable où il fait bon vivre.
Merci de nous entendre et d'entreprendre les démarches en vue de fermer la route de Vorpillaz, première et indispensable action à mener.

La Petite-Grave, le 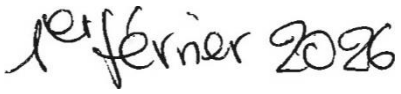

Annexe : copie d'un courrier adressé à la Mairie par un habitant datant de 2013, mais qui reste d'actualité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, AÎNÉS

Rapport de la séance de la commission du 27 janvier 2026

Membres présents :
- Bron Schwartz Guillaume (président)
- Pelz Mélissa
- Cogne Mélanie
- Barthassat Fleury Sabine

Membres excusés :
- Roduit Axel (vice-président)

Conseiller administratif : Bolle de Paoli Delphine

Ont été abordés les sujets suivants :

SOCIAL :

- Report de l'audition de Mme Marianne Sebastian ayant dû partir d'urgence en Bolivie, il est décidé de la rencontrer ultérieurement cette année pour discuter d'un financement de son projet (aide humanitaire à l'étranger.)

- Pas de contact récent avec les membres de la compagnie de théâtre la Temeraria, porteuse du projet « rire en résonnance » dans le but de financer un projet de clowns hospitaliers en Arménie, la conseillère administrative (D. Bolle de Paoli) reprendra contact pour savoir la somme dont a besoin la troupe pour boucler son budget.

- Décision de financer à hauteur de 1000 frs un projet d'aide humanitaire en Tunisie élaboré par les TSHM de la FASE Bernex Champagne. 15 jeunes de la Champagne partiront en Tunisie pour soutenir deux structures locales : un orphelinat accueillant des bébés abandonnés et une institution spécialisée dans l'accompagnement de personnes handicapées. Il s'agit d'une initiative solidaire, éducative et citoyenne.

- Discussion sur les interventions sociales de Pro Senectute chez les aînés de plus de 65 ans, les visites du bus social prennent fin. Les assistantes sociales se rendent désormais à domicile et le coût à l'heure est plus élevé. Les communes de la Champagne souhaitent qu'une limite maximale de 3h/an par aîné soit respectée.

- Discussion sur la sortie des aînés du 22 mai 2026, il est décidé qu'elle se tiendra dans la région d'Annecy, avec visite du Jardin des secrets le matin, avec petit-déjeuner sur place, puis départ au bord du Lac d'Annecy avec repas dans un restaurant à définir. Se renseigner sur la possibilité de faire un petit tour en bateau avant le retour pour goûter au Café de Cartigny.

- Réflexion sur la création d'un salon de coiffure pour les villageois, petits et plus vieux, qui pourrait être installé dans le local du MAC les mercredis…à suivre.

Pour la Commission : Guillaume Bron Schwartz, président